



Extrait du Site personnel pour la Technologie / S2I et les Mathématiques

<http://sebastien.lecourtier.free.fr/spip/spip.php?article530>

# **Nouveaux concours de recrutement de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation 2014**

- CONCOURS - Divers -  
Date de mise en ligne : dimanche 28 juillet 2013

---

**Copyright © Site personnel pour la Technologie / S2I et les Mathématiques -**

**Tous droits réservés**

---

# Au BO du 18 juillet 2013 : nouveaux concours de recrutement de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

Le Bulletin officiel n°29 du 18 juillet 2013 précise les dates d'inscription et les modalités d'organisation des nouveaux concours statutaires et des recrutements réservés de personnels enseignants des premier et second degrés, de conseillers principaux d'éducation et de conseillers d'orientation-psychologues. Pour les concours externes, internes et troisièmes concours, les inscriptions auront lieu par internet du mardi 10 septembre 2013, à 12 heures, au mardi 22 octobre 2013, à 17 heures, heure de Paris. Pour les recrutements réservés, elles se tiendront du mardi 1er octobre 2013, à 12 heures, au mardi 22 octobre 2013, à 17 heures, heure de Paris.[Retour ligne manuel]

[\[http://assetec.net/local/cache-vignettes/L500xH139/2013\\_recrucea3f4-fecab.jpg\]](http://assetec.net/local/cache-vignettes/L500xH139/2013_recrucea3f4-fecab.jpg)

Les inscriptions aux **concours externes, internes et troisièmes concours** se font par internet **du mardi 10 septembre 2013, à 12 heures, au mardi 22 octobre 2013, à 17 heures**, heure de Paris.[Retour ligne manuel]  
[Retour ligne manuel]

Les inscriptions aux **recrutements réservés** se font par internet **du mardi 1er octobre 2013, à 12 heures, au mardi 22 octobre 2013, à 17 heures**, heure de Paris.[Retour ligne manuel]  
[Retour ligne manuel]

L'organisation de cette session est précisée :

- Modalités et dates d'inscription [\[Recrutement300x200\]](#)
- Situation des candidats atteints d'un handicap et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Dispense des épreuves d'admissibilité des concours externes du Capes et du Capet susceptible d'être accordée aux élèves des écoles normales supérieures (ENS)
- Vérification par l'administration des conditions requises
- Conditions générales d'accès à la fonction publique
- Conditions particulières fixées par les décrets statutaires
- Conditions de candidature aux concours réservés et aux examens professionnalisés réservés
- Déroulement des épreuves des concours
- Résultats des concours

[Organisation de concours statutaires et recrutements réservés de personnels enseignants des premier et second degrés, de conseillers principaux d'éducation et de conseillers d'orientation-psychologues](#)